

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 JUIN 2005

COMPT E R E N D U

Etai ent présents :

Messieurs SAULOUP Louis, CADOT Roland, BOISRAME Marcel, M. PERRAULT Eugène, BOURGEGAS Michel, ROUSSEAU J.Paul, GODICHEAU Jean-Pierre, LOISEAU Daniel, FOURMAULT Bertrand, LANDRON Pascal, PERRAULT Jean-Marie, LARDEUX Georges, DAVID Francis, JAMET Gilles, GABORIAUD Bernard , HAMON Daniel, BERNET Guy, BRIN André, Mesdames CHARRAUD Isabelle, DRU Jacqueline, BUREAU Brigitte et GILET-LORAND Sylvie.

Etait excusé :

M. BONSERGENT J.François, qui a donné pouvoir à M. SAULOUP Louis.

Secrétaire de séance : M. DAVID Francis.

Assistait également : M.Christine JEMIN (Secrétaire générale).

Ouverture de la séance à 20H 30.

☞ M. le Maire présente les documents déposés dans le dossier de chaque Conseiller.

☞ Approbation du compte rendu de la réunion précédente, à l'unanimité.

☞ M. le Maire demande la possibilité d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance :

- acquisition d'un lave linge pour l'école E. Girard : école + cantine
- tableau pour l'école primaire E. Girard
- arrosage automatique pour les espaces verts
- lanterne – rue H. Dunant
- délibération décidant la création du lotissement Landes 5 (pièce demandée par la Trésorerie)
- autorisation pour déposer les dossiers de demandes de subvention
- autorisation pour organiser l'« enquête publique » pour les travaux du chemin des « Hautes Places ».

☞ M. le Maire donne lecture de son « agenda » depuis le dernier Conseil Municipal.

⇒ COMMISSION FINANCES

➤ Aménagement place Jean XXIII :

** choix des entreprises suite à appel d'offres*

Propositions de la commission d'appel d'offres :

Lot 1 : terrassement – voirie – réseaux – STPHA – 119 477,15 € HT
+ option 7 455 €

Lot 2 : bordures – dallage – pavage : lot infructueux – relance en appel d'offres ouvert

Lot 4 : espaces verts – POUTEAU – 7 590 € HT

Lot 5 : maçonnerie – lot infructueux – relance en procédure adaptée.

Accord à l'unanimité pour les 2 entreprises retenues.

Clôture de réception des offres pour les 2 autres lots le 23 juin ou 1^{er} juillet selon les lots.

** devis SIEML*

Annule et remplace la délibération du 02/03/2005

→ éclairage de la place : **20.461,91 € HT** (subv.SIEML : 1.750 €)

→ illumination extérieure de l'église : **39.497,37 € HT** (sub. 9.874,35 €)

Accord à l'unanimité.

** avenant contrat coordinateur sécurité AAMOCS*

Mission complémentaire au niveau de la phase « conception »

Forfait de 6 heures : 240 € HT

Accord à l'unanimité

** acquisition maison 7, place de l'église :*

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le compromis et ensuite l'acte définitif sur les bases de la négociation (53.357 € + frais notariés). En effet cette acquisition est indispensable pour la réalisation du projet d'aménagement de la place Jean XXIII et du parvis de l'église.

➤ Travaux Quai d'Anjou :

** devis SIEML*

Annule et remplace la délibération du 07/06/2004

Montant des travaux à la charge de la commune : **108.029,16 € HT**

La commune recevra en parallèle une subvention de 12.424,40 € du Syndicat d'Energies.

** option variateur de vitesse pour les pompes du bassin tampon*

Devis DURAND-AEIC : 4.955 € HT

Accord à l'unanimité pour ces 2 points.

➤ Route de Château-Gontier : effacement des réseaux – devis SIEML

Montant des travaux (rénovation de l'éclairage public et effacement du réseau télécom) à la charge de la commune : **60.634,16 € HT** (l'effacement est pris en charge en intégralité par le Syndicat).

La commune recevra en parallèle une subvention du Syndicat de 4.080 €.

➤ Landes 5 :

** prestation paysagiste (assistance à maîtrise d'œuvre paysagère) – devis VU D'ICI*

Accord à l'unanimité pour un montant HT de 2.444 € HT

** résultat consultation LOI SUR L'EAU – choix du cabinet*

La commune a lancé une consultation auprès de 3 cabinets : PIERRES ET EAU – SAGE ENVIRONNEMENT et HYDRATEC.

M. le Maire propose de retenir le mieux disant : le cabinet PIERRES ET EAU pour un montant HT de **2.470 € HT**. Durée de l'étude environ 10 semaines avec 2 réunions.

Accord à l'unanimité.

➤ Piscine :

* 2 pompes de filtration – devis BARON

Devis unitaire : 2.945 € HT. *Accord à l'unanimité.*

M. Fourmault demande la communication, pour le prochain Conseil, des dépenses engagées pour l'ouverture de la piscine et s'interroge sur la limite à définir pour les futurs investissements.

M. Sauloup lui répond qu'un sondage a déjà été réalisé sur le devenir de la piscine et une pétition avait vu le jour à la suite de cette enquête.

M. Cadot rappelle le souhait de la municipalité de soutenir une « politique pour l'enfance et la jeunesse » et que dans ce contexte la fermeture d'un tel complexe serait difficile.

M. Lardeux rappelle que le bienfait de la piscine n'est pas remis en cause, mais simplement le montant des investissements fait réfléchir.

M. Fourmault souhaite que soit calculé au plus juste le coût de l'activité « piscine » par enfant. Et il ajoute qu'il pourrait sans doute être proposé une prestation identique avec une formule différente, mais à moindre coût.

M. Sauloup affirme que désormais la saison est ouverte et sera maintenue en l'état et qu'il serait utile de mener une nouvelle réflexion, dès à présent, plus en profondeur, pour les années à venir.

M. Cadot ajoute que cette réflexion pourrait être menée par le futur coordinateur pour les activités « jeunesse », au niveau de la Communauté de Communes.

➤ Camping : générateur d'eau chaude – devis CHAUFFECO

Montant de la fourniture et de l'installation : **7.146,64 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Fête de la musique :

M. le Maire propose de participer financièrement pour la mise à disposition de matériel pour les groupes.

Montant proposé : **1.800 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Association RECREA'LION : demande avance de trésorerie

Cette association, dont l'objet est la gestion de toutes les activités périscolaires et pendant les vacances, a été créée récemment.

La commune n'avait inscrit aucune subvention à son budget.

M. le Maire propose qu'il lui soit versé une avance de trésorerie de 1.000 € afin de faire face aux premières dépenses. Cette démarche s'est déjà faite pour d'autres associations dans le même cas.

Accord à l'unanimité.

M. le Maire informe le Conseil que cette structure sera chargée de recruter un animateur pour la prochaine rentrée. Il demande la possibilité, pour la commune, de prendre en charge le financement de cette personne pour la durée de septembre à décembre 2005. Il conviendra de voir avec le Trésorier Payeur comment peut s'organiser cette procédure.

Accord à l'unanimité.

➤ Association LE LION EQUESTRE : demande de subvention dans le cadre du 20^{ème} anniversaire

Montant sollicité : 5.000 €

M. le Maire rappelle que ce montant ne doit être qu'une subvention exceptionnelle.

Accord à l'unanimité.

➤ Ecole Edmond Girard :

* *acquisition chaises pour réfectoire (ANJOU BUREAUTIQUE)*

Coût unitaire d'une chaise : **40,13 € HT**. Quantité : 100

* *aspirateur (ARGOS) et lave linge (V. SEGUIN)*

Aspirateur : **495 € HT** + Lave linge : **712,50 € HT**

M. BOISRAME n'a pas pris part au vote pour les 2 acquisitions suivantes :

* *réfrigérateur – école maternelle et congélateur - cantine*

Devis global de M. BOISRAME : **919,72 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Acquisition motobineuse Honda – Ets PLANTARD – **710,70 € HT**

Achat tapis pour salles – HERBRETEAU – **894,40 € HT**

Plaque logo obstacle – CENTRAL FAB – **265 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Matériel informatique pour service technique : imprimante et ordinateur

Devis global de A2Points : 1.441 € HT

M. HAMON fait remarquer qu'il ne faut pas transformer des « cols bleus » en « cols blancs ».

Mme JEMIN signale qu'il est malgré tout important de travailler avec du matériel récent afin de pouvoir lire certains logiciels indispensables à la bonne marche du service (ex : lecture de plans ...).

Accord à l'unanimité.

➤ Aménagement atelier et acquisition matériel – HEULIN ROUSSEAU

Devis : 5.250 € HT

Accord à l'unanimité.

➤ Panneaux

Panneaux signalisation – devis NADIA SIGNALISATION – **1.907 € HT**

Panneaux signalétiques (ZA et ZI) – devis LACROIX SIGNALIS. – **1.476,78 € HT**

3 panneaux marché – **650.25 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Travaux réseaux :

* *branchement assainissement – rue des Fauvettes – DURAND : 980,41 € HT*

* *prise – rue du marché – SIEMML : 2.542,67 € HT*

Accord à l'unanimité.

➤ Décision modificative – Gestion de la dette – Budget assainissement

Le nouveau Trésorier Payeur a demandé à ce qu'il soit procédé à des ajustements comptables.

M. le Maire demande l'autorisation d'effectuer les opérations comptables nécessaires.

Dépenses – cpte 1021 : + 20 627 €

Dépenses – cpte 1687 : + 854 €

Recettes – cpte 1641 : + 21 481 €

Accord à l'unanimité.

➤ Arrosage automatique – Devis Terrena

La commune souhaite poursuivre l'installation de l'arrosage automatique sur la commune. Secteurs aménagés : route de Vern – route de Château-Gontier et la façade de la mairie.

Montant du devis : **2.850,38 € HT**

Accord à l'unanimité.

➤ Lanterne n° 146 rue H. Dunant – devis SIEMML – 596,59 € HT

Tableau école E. Girard – CAMIF – 362,99 € HT

Accord à l'unanimité

➤ Création du lotissement les Landes 5

Le Trésorier Payeur demande une délibération du Conseil Municipal officialisant la réalisation du lotissement les Landes 5.

Accord à l'unanimité.

➤ Dépôt dossiers de demandes de subvention

M. le Maire demande l'autorisation de déposer ces dossiers auprès du Conseil Général, du Syndicat de Pays (CTU) et de l'Agence de l'Eau pour les travaux ci-après :

- ☞ aménagement de la Salle de la Mare aux Coqs
- ☞ réalisation du complexe sportif
- ☞ effacement des réseaux – quai d'Anjou
- ☞ travaux assainissement – quai d'Anjou

Accord à l'unanimité.

⇒ COMMISSION PERSONNEL

➤ Délibération concernant le nombre et la rémunération des emplois saisonniers

Il est indispensable désormais de délibérer en début de saison sur le nombre de salariés saisonniers et leur rémunération.

Pour la saison 2005 : 13 agents avec une rémunération d'indice brut de 345.

Accord à l'unanimité.

➤ Régularisation IRCANTEC pour un agent ayant quitté la collectivité

Montant à régulariser : **48,10 €**

Accord à l'unanimité.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE et TOURISME

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : M. BOURGEGEIS

▪ Le futur site WEB

M. Bourgeois signale que Mme Marie Bonsergent et Mme M.Christine Jemin ont participé à la réunion de la commission (la première car elle sera responsable de ce dossier et la seconde afin de mieux appréhender l'investissement demandé à l'équipe pour la réussite de ce site).

La commission a validé le cahier des charges et arrêté le nom des entreprises à qui il sera adressé.

Cette consultation se fera prochainement.

▪ Le Journal du Lion

Sa sortie est prévue le lundi 4 juillet.

- *Le feu d'artifice*

Innovation cette année : en raison des travaux sur les quais, il sera tiré de l'hippodrome.

M. Bourgeois remercie la Sté des Courses qui a accepté le déroulement de cette manifestation et des remerciements également à l'UNION qui devra elle aussi s'adapter à ce changement.

- *Comptes rendus de certaines réunions.*

- *Le Tour cycliste du Haut Anjou – début mai*

Manifestation réussie avec un « village du Tour » qui a été très fréquenté.

Important pour la notoriété de la commune, car à l'arrivée à Château-Gontier, M. Bourgeois a vanté les atouts du Lion d'Angers.

Quelques remarques sur le parcours de la caravane, qui n'a pas été respecté.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : D. LOISEAU

- Accord pour débloquer des aides financières à hauteur de 200 € au lieu de 50 € précédemment. M. le Maire a délégué de signature pour autoriser ces déblocages.
- Etude des différentes demandes relatives à des aides obligatoires ou facultatives. (aide pour un élève qui partait à l'étranger).
- Repas des Anciens : un grand merci à Mme LEGAULT et à tous les bénévoles.
- Demandeurs d'emplois : 152 (dont 74 hommes)
- Bénéficiaires du RMI : 21
- Distribution de plaquettes : « Ensemble pour un logement adapté » (à l'attention des artisans et des clients)
- Propositions pour 3 logements qui se libèrent : 2 T 4 et 1 T 3

⇒ COMMISSION VOIRIE

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : JP ROUSSEAU

- Travaux Quai d'Anjou (planning prévisionnel respecté) et futurs travaux sur le pont (réfection du tablier à compter du 5 septembre pour une durée de 5 semaines, mise en place d'une déviation)
- Finition Landes 3 et 4
- Travaux Route de Château-Gontier
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Signalisation schéma village
- Compte rendu de l'enquête du PPRI (Plan Prévention des Risques contre les Inondations)

M. Fourmault demande s'il est possible de prévoir prochainement un passage piétons au niveau de la rue Clémenceau pour atteindre la place Charles de Gaulle.

M. Rousseau précise que les peintures au sol, de la rue du G. Leclerc, seront réalisées vers le 10 juillet. Ce passage pourra être réalisé en même temps.

⇒ COMMISSION PATRIMOINE

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : G. JAMET

- Point financier :

☞ en fonctionnement : 18 463 € (28,85 % du budget)

☞ en investissement : 18.176 € (3 % du budget)

▪ Etude de différents devis

Il est annoncé que les mâts et projecteurs du terrain stabilisé ont été installés.

M. LANDRON demande s'il est possible désormais d'avoir un récapitulatif des dépenses engagées pour cet équipement.

M. SAULOUP lui répond que ce bilan sera fourni prochainement en y ajoutant les subventions

▪ Le Conseil est invité à délibérer sur les points suivants :

☞ coffret parafoudre pour l'église – Devis GOUGEON – 793 € HT

☞ passage au gaz naturel pour l'église – Devis DELESTRE – 11.419,10 €

HT

☞ passage au gaz naturel à la perception – Devis CHAUFFECO – 3 272,60

€ HT

☞ sablage et décompactage pour le terrain d'honneur – Devis ART DAN –

3.134 € HT

☞ plaque pour la bibliothèque – Devis DOUTRE – 265,44 € HT

▪ M. Cadot informe le Conseil qu'il y aura une rencontre le mercredi 6 juillet à 18 H pour le projet de la salle de gymnastique, en présence de M. LEBORGNE (architecte).

De plus, M. Harrault apportera les plans pour la Salle de la Mare aux Coqs le 4 juillet. L'appel d'offres sera lancé fin août 2005.

⇒ **COMMISSION URBANISME**

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : M. BOISRAMÉ

▪ Lotissement les Landes 5

La commission a travaillé sur les différents documents à joindre au dossier de lotir des Landes 5. Chaque membre de la commission avait été destinataire au préalable de ces documents. M. Boisramé fait état des différentes modifications demandées par la commission.

Il conviendra d'ajouter 2 points :

☞ dans le cahier des charges : Chap. 1 - § 3 – au sud : « par la propriété de la Chopinière et la commune de Grez-Neuville ».

☞ dans le règlement d'urbanisme : art. 7 : vérifier si les places de stationnement doivent figurer dès à présent sur le règlement graphique.

Il est proposé également de donner comme nom de rue à cette voie : *Avenue de l'Europe* (dans la continuité de l'actuelle).

M. le Maire demande l'autorisation d'enlever du périmètre du lotissement le triangle qui était destiné à un espace vert, ne connaissant pas à ce jour la destination de cette parcelle au regard des aménagements voisins.

Il informe également le Conseil du souci concernant les 2 parcelles qui correspondaient à la réserve foncière des Landes 2. Pourront-elles être intégrées dans le même périmètre ? La DDE doit nous informer prochainement.

Accord à l'unanimité.

▪ Dans la perspective d'une construction sur un terrain proche du Lotissement de la Guenelle, le propriétaire a sollicité l'autorisation de sortir sur la placette. La commission a émis un avis défavorable.

Le Conseil approuve à l'unanimité la position de la commission.

▪ Aménagement Centre-ville

Dans la continuité de la réflexion sur l'aménagement du centre-ville, en particulier en ce qui concerne les stationnements et parkings ainsi que l'accès au centre ville (ce qui semble aujourd'hui une véritable nécessité), la commission propose de continuer l'étude des parcelles 98 et 99 derrière le presbytère afin d'affiner ce projet. La commission propose de bien repreciser les biens communaux à l'intérieur de ces parcelles 98 et 99.

Accord à l'unanimité.

▪ Modification n°3 du Plan d'Occupation des Sols

Le commissaire enquêteur a donné son rapport suite à l'enquête publique qui portait sur les 2 points suivants :

- démontrer que la RN 162, à l'entrée du Lion, n'est plus une voie à grande circulation et de ce fait la commune pourra s'affranchir du retrait de 75 mètres pour les constructions en bordure de voie
- mise en place d'un emplacement réservé aux abords du futur rond-point près de la route qui conduit à Grez-Neuville (près du château d'eau)

Approbation à l'unanimité.

▪ Zone d'Aménagement Concerté

Approbation du périmètre provisoire sur lequel portera l'étude (limite Impasse de la Grande Chaussée) et impasse du Petit Mas.

Concernant les modalités de concertation, préalables à l'engagement d'opérations d'aménagement, M. le Maire propose de retenir :

« Affichage, publication dans la presse, avis dans un bulletin municipal de l'ouverture pendant un mois d'un registre à la mairie, destiné à recueillir les avis des habitants ».

▪ Le Conseil a dû se prononcer sur 2 demandes :

→ demande d'un lotisseur pour « pavillon témoin » et bureau dans un lotissement

Actuellement la commune ne dispose pas de terrain mais reste en attente dans l'éventualité

→ agrandissement d'un logement HLM – Résidence Leprince Ringuet

La commission propose de suivre l'avis de l'architecte qui a proposé d'émettre un avis défavorable. Le projet de préau fermé présenté dans ce dossier ne s'inscrit pas en cohérence avec l'architecture des logements de l'OPDHLM tant par sa volumétrie que par les matériaux envisagés et qui est de nature à créer un précédent.

Le conseil suit l'avis de l'architecte

▪ Changement d'affectation des bâtiments agricoles

Objectif recherché :

➤ préservation d'un patrimoine de qualité. Dérogation pour conserver un patrimoine bâti.

➤ maintien d'une activité agricole durable. Préservation de l'intégrité des espaces agricoles dont la règle demeure l'inconstructibilité, sauf condition.

Propositions :

➤ Le changement d'affectation des bâtiments considérés est limité à la création d'un seul logement dont la Surface Hors d'œuvre Nette (SHON) maximum autorisée est de 150 m².

➤ Le potentiel du bâti à transformer doit avoir une emprise au sol minimum de 40 m².

➤ La superficie minimum du terrain attenant à l'immeuble objet du changement d'affectation, doit permettre la réalisation de l'assainissement autonome exigé dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Il est décidé, à l'unanimité, que ces règles seront reprises et intégrées lors d'une prochaine modification du Plan d'Occupation des Sols.

▪ Chemin des Hautes Places

Le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer une enquête publique pour réaliser les travaux et acquérir ce chemin.

⇒ **COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

➤ Résultats du travail de la commission

Rapporteur : E. PERRAULT

▪ Organisation de la Fête de la Musique le 17 juin

Il est demandé si un plan de circulation a été prévu étant donné le cumul avec les travaux du quai. Le nécessaire a été fait.

▪ Bilan de la vie associative

⇒ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ Approbation projet nouveaux statuts de la Communauté de Communes

L'ensemble des Elus avait été destinataire du projet.

Aucune remarque n'a été formulée.

Accord à l'unanimité.

➤ Numérotation voies et chemins

Dossier reporté au prochain Conseil.

M. Sauloup informe le Conseil qu'à compter d'août 2005 les nouvelles voies devront être validées par la Communauté pour être intégrées dans l'entretien.

➤ Compte rendu Conseil d'Ecole Primaire

Compte rendu par M. FOURMAULT

Crédits scolaires satisfaisants – De nombreuses animations – Visite de la mairie par certains élèves et rencontre avec M. le Maire - Pas de fréquentation de la piscine faute d'encadrement : M. Sauloup a proposé une réflexion pour faire évoluer ce dossier.

Une demande a été faite quant à la réalisation de travaux.

Fermeture d'une classe à la rentrée 2005-2006.

➤ Jumelage – Voyage en Angleterre
20^{ème} anniversaire – Accueil de qualité

➤ Jumelage – Accueil des Allemands et des Tchèques

Un groupe a parcouru cette distance (Bad Buchau – Le Lion) en course à pied en relais et a été accueilli par le Comité de Jumelage qui est allé à leur rencontre en les félicitant chaleureusement de leur performance.

Supprimé

Un seul regret : séjour trop court.

➤ Accueil de Jeunes Allemands et Tchèques cet été par les Jeunes du Lion.

➤ M. Sauloup donne lecture du courrier de M. PELTIER (Pdt de la Sté des Courses) remerciant la municipalité de la subvention pour la manifestation du 5 mai. M. Sauloup confirme que cette manifestation s'est bien vécue au sein de la Communauté et permet par ce biais de faire connaître le monde du cheval. M. Hamon précise que les organisateurs sont très satisfaits de cette journée. Qu'ils ont même été surpris par la forte fréquentation. Cette expérience mérite d'être poursuivie.

➤ M. Sauloup donne des informations relatives au Contrat Territorial Unique (CTU).

Le challenge : les travaux doivent être tous terminés pour février 2007.

Montant à se répartir au niveau du Pays du Haut Anjou Segréen : 1.800.000 €

Pour la Communauté de Communes du Lion d'Angers : environ 320.000 €

Les projets retenus pour la Communauté : l'Eglise de Vern – la salle de Grez-Neuville, la Salle de Gym et la Salle de la Mare aux Coqs pour le Lion d'Angers.

Le pourcentage de participation n'est pas encore arrêté.

M. Sauloup fait part de son inquiétude face aux aides qui deviennent de moins en moins importantes.

➤ M. DAVID demande de passer une information dans la presse concernant les chardons.

➤ Pour des questions de sécurité, il est demandé de déposer un permis de démolir pour la maison sise au 10 avenue des Tilleuls

M. le Maire et les Adjoints annoncent les dates de réunions pour les prochaines commissions.

Clôture de la séance à 23 H.